



L'Ecole de Musique du Pays de la Zorn
recrute

un(e) directeur (trice)

Date de publication	09.2021
Date limite de candidature	15.10.2021
Date prévisionnelle de prise de fonction	Novembre 2021
Conditions d'exercice	Sur la base de 14 heures/semaine (susceptible d'évolution) – 52 semaines
Classification	Agent de maîtrise assimilé cadre (groupe F coefficient 375) de la Convention collective de l'animation

MISSIONS

Sous la responsabilité du Comité de l'association et de son président, il s'agit d'assurer :

- la gestion administrative et financière de l'école
- l'organisation, la coordination et l'animation de l'action pédagogique
- le management opérationnel et l'animation de l'équipe pédagogique
- l'élaboration et la mise en œuvre de manifestations
- la gestion du patrimoine
- la communication et la promotion de l'école

ACTIVITES DU POSTE

Domaine

Administration et gestion

- Participe à la gestion administrative et financière de la structure
- Organise l'ensemble des activités de l'Ecole : calendriers, emploi du temps, cursus, évaluations, auditions, orientation des élèves ...
- Encadre et gère l'équipe pédagogique (horaires, engagement)
- Développe et suit les partenariats institutionnels et les projets transversaux et participe à la constitution des dossiers de demande de subvention ou autres enquêtes en relation avec le Comité

Domaine

Culturel et pédagogique

- Elabore et met en œuvre le projet d'établissement *en cohérence d'une part avec le schéma départemental d'enseignement musical et d'autre part avec les orientations décidées par le Comité, notamment dans sa dimension de développement des ensembles constitués (Harmonies / Chorales / ...) du Pays de la Zorn*
- Participe à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement des enseignements
- Organise et met en œuvre la programmation artistique (concerts, auditions ..)

Technique et logistique

- Gère l'organisation technique des enseignements
- Organise l'accueil des publics et planifie l'utilisation des locaux
- Gère le parc instrumental, tient à jour l'inventaire des instruments et veille à leur entretien

Relations fonctionnelles

- Assure la liaison avec les élèves/parents/professeurs
- Organise des réunions régulières avec l'équipe des professeurs, contrôle et évalue les actions entreprises
- Prépare et coordonne, en relation avec le comité, l'Assemblée Générale annuelle de l'association
- Participe aux réunions mensuelles du Comité de l'Association et assure le reporting des actions menées
- Coopère et développe les partenariats avec les ensembles musicaux

Promotion et communication

- Développe une stratégie de communication
- Conçoit et développe des supports de communication pour assurer la promotion de l'activité culturelle (courriers, courriels, site internet, page Facebook, affiches, articles de presse ...)

Compétences, qualification et qualités requises

- Expérience obligatoire en enseignement spécialisé musical
- *Diplômes : DE ou équivalent*
- Aptitudes à l'élaboration et la conduite de projets
- Sens de l'organisation de planification
- Aptitudes à la gestion et à l'encadrement d'une équipe
- Capacités rédactionnelles
- Sens de la communication et des relations humaines (autant avec les instances politiques, les professeurs, élèves et parents)
- Compétences sur la pédagogie de la musique en général
- Capacités à gérer un évènement public dans sa globalité (mise en place, suivi de l'organisation, présentation
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, excel, internet, ...)
- Permis B et véhicule nécessaires

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à

Martin ETTLINGER
Président de l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn
Foyer Saints Pierre et Paul
4 rue de l'Abbé Weissrock
67270 Hochfelden
Ou par courriel à empzorn@gmail.com